Les actions engagées par le monde contre la cécité et la surdité

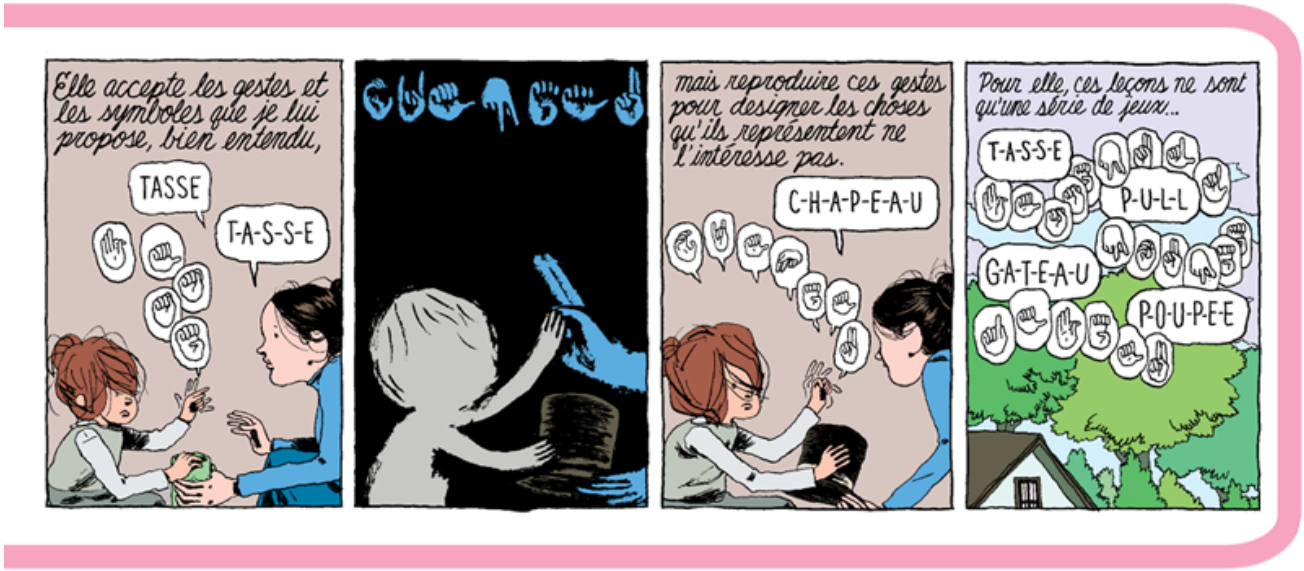

La langue des signes

Les personnes atteintes de surdité ont développé des langues des signes fondées sur des mouvements des mains, du visage, voire du corps dans son ensemble.

Comme pour le langage oral, il existe de nombreuses langues des signes différentes. Cependant, la communication est rapidement possible entre personnes maîtrisant des langues des signes différentes.

Au XVIIIème siècle, l'abbé de l'Epée ouvrit une école pour sourds, qui deviendra l'Institut National des Jeunes Sourds.

Les langues des signes sont aujourd'hui reconnues comme des langues naturelles à part entière. En France, la loi no 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées reconnaît officiellement la LSF. Les langues des signes sont enseignées (dans les Instituts Régionaux des Jeunes Sourds, notamment) et de nombreux entendants l'apprennent.

L'écriture braille

Le braille est un système d'écriture et de lecture à l'usage des personnes aveugles ou malvoyantes. Il a été inventé par Louis Braille (1809-1852), alors qu'il avait 16 ans et qu'il était élève à l'institution royale des jeunes aveugles. Le système élaboré par Braille code les signes typographiques sous forme de points saillants perceptibles au toucher.

Un caractère est représenté par 6 points répartis en deux colonnes de points: le nombre et

Helen Keller lisant

la disposition des points saillants parmi les 6 emplacements détermine le caractère.

Ainsi, la lettre «C» est représentée par les deux points supérieurs saillants, les quatre autres restant plats. Ce système permet de représenter jusqu'à 63 caractères. Les langues utilisant d'autres alphabets que l'alphabet latin utilisent des codes brailles différents.

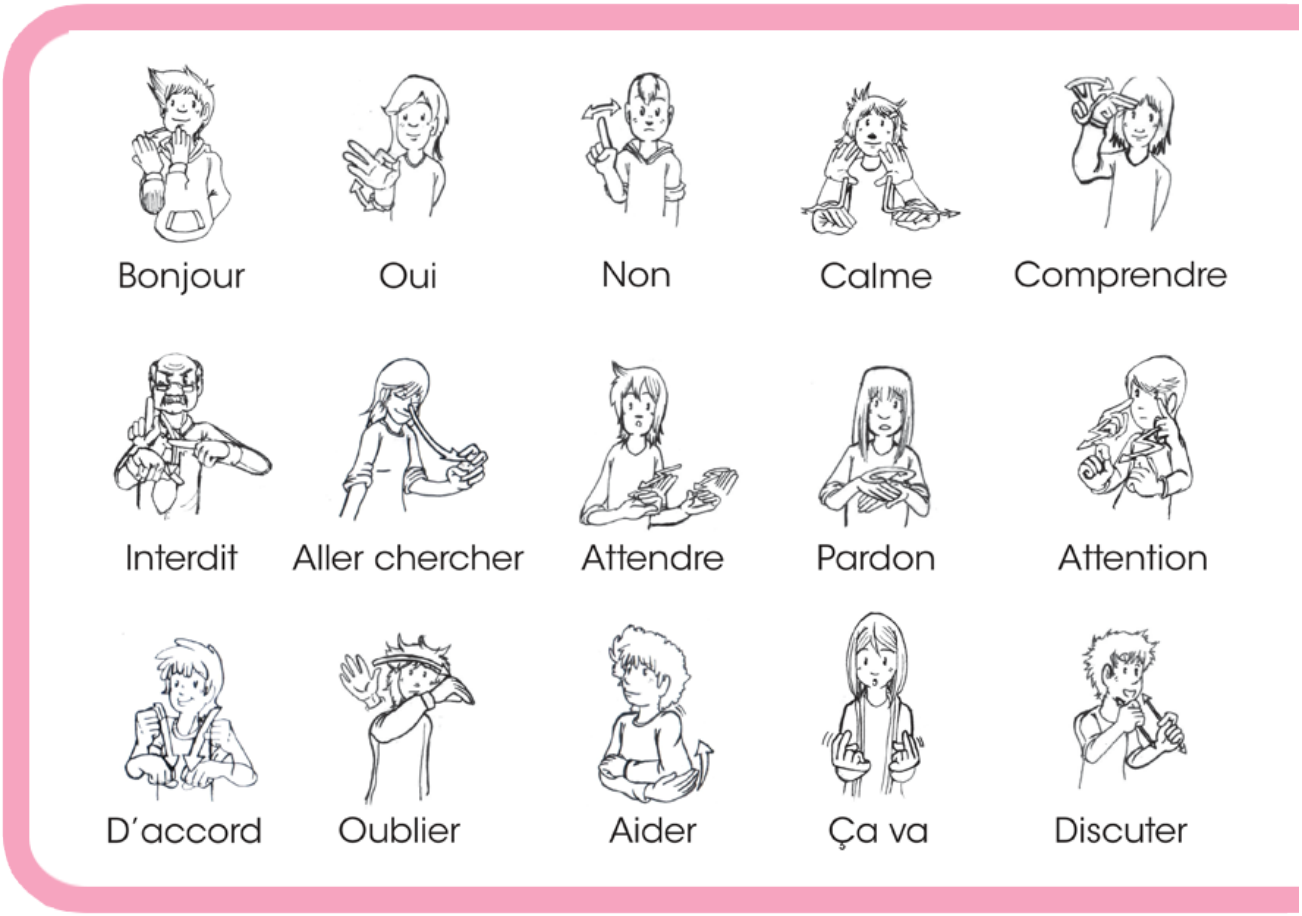

Sélection de signes de la Langue des Signes Française, dessinés par Erika Gonnord, de l'ESAT Image-arts graphiques

L'alphabet en langue des signes

Les signes de l'alphabet dactylographique dessinés par Joseph Lambert

L'alphabet dactylologique rassemble les signes correspondant aux lettres de l'alphabet latin. Développé par l'Abbé de L'Epée au XVIIIème siècle, il est utilisé pour épeler les mots n'ayant pas de signe. La traduction de Annie Sullivan et Helen Keller a nécessité de reprendre toutes les cases où apparaissent les signes épelant les mots.

Texte d'après interprètes F-LSF, cliquez-ici

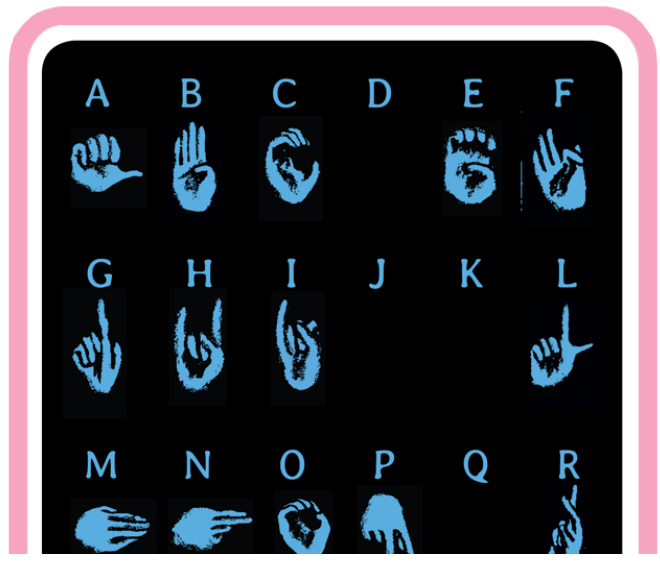

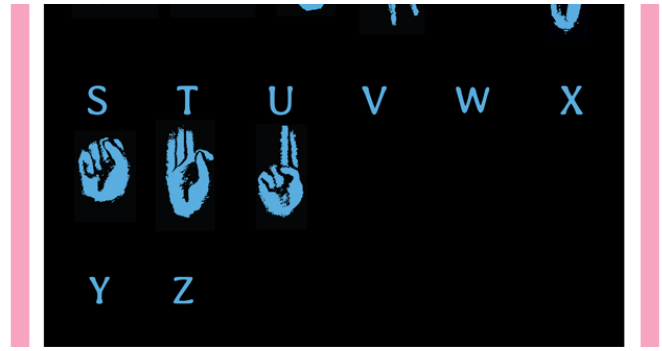

La langue des signes tactile

La langue des signes tactile permet de communiquer avec des personnes sourdes et aveugles ou mal voyantes. Elle est pratiquée au creux des mains, mais aussi parfois sur le visage ou d'autres parties du corps. La personne sourde aveugle place ses mains sur les mains de la personne qui signe afin de percevoir la configuration, l'orientation, l'emplacement

et le mouvement des signes. La langue des signes tactiles ne se réduit pas à la traduction d'un message: elle implique des composantes paralinguistiques (transmission des émotions, par exemple) et extralinguistiques (description de l'environnement) que la personne sourde aveugle ne peut pas percevoir seule.

La technologie Braille

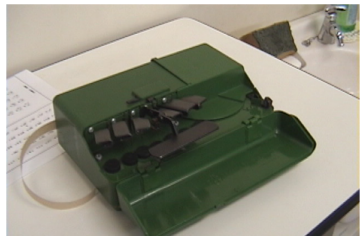

La **machine Perkins**, inventée en 1939 permet d'écrire des textes en braille grâce à ses 6 touches correspondant aux 6 points de la matrice Braille.

Elle est aujourd'hui remplacée par des **imprimantes embosseuses**.

Les nouvelles technologies apportent de nombreuses innovations permettant la lecture de documents numériques:**logiciels de lecture d'écran**, couplés à des systèmes de **synthèse vocale** ou à des**plages tactiles** (plaque sur laquelle se soulèvent et s'abaissent des picots composant les caractères Braille).

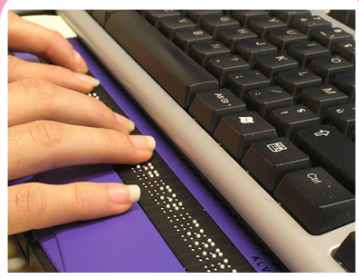

Une phrase en Braille

5 SENS ET
9EME ART

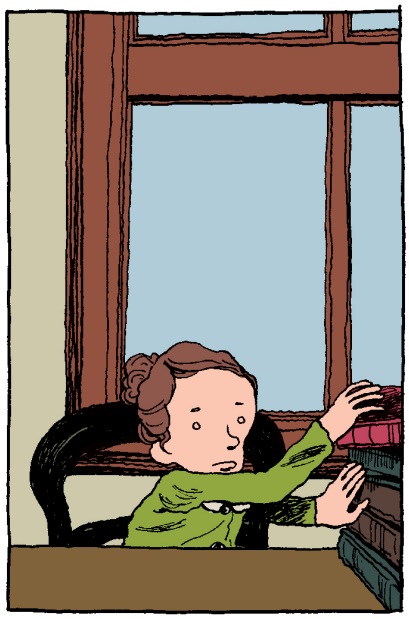

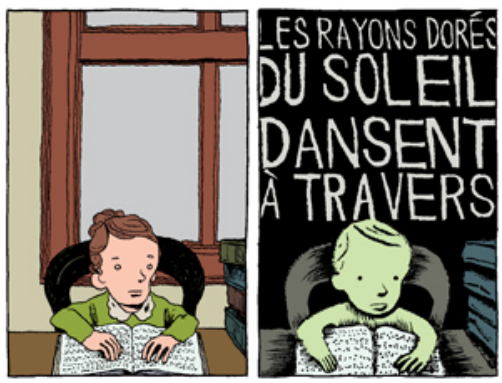
LES RAYONS DORÉS
DU SOLEIL
DANSENT
À TRAVERS

Images courtesy of the Samuel P. Hayes Research Library, Perkins School for the Blind, Watertown, MA.
Extraits des planches 22 et 76 © Editions ça et là / Editions Cambouraki
Extrait de la planche 58 © Editions ça et là / Editions Cambourakis
Machine Perkins : photo Sous licence CC BY-SA 3.0 via Wikimedia Commons
Extrait de la planche 22 © Editions ça et là / Editions Cambourakis
Planche 12 © Editions ça et là / Editions Cambourakis